



AVRIL 2014



## MOT DU PRÉSIDENT

Producteurs et productrices de lapins,



Je profite du second *Messageur cunicole* de l'année pour faire le point sur plusieurs dossiers importants de notre secteur. Depuis plusieurs mois, nous ne parvenons plus à répondre de façon

minimale à la demande de nos acheteurs. Certes, les conséquences de la non-utilisation de médicaments a eu des impacts au cours des premiers mois de 2013, mais cette situation devrait maintenant être chose du passé, du moins temporairement.

Également, nous avons émis plusieurs centaines de nouvelles parts de production, que ce soit en consolidation ou en démarrage, mais nous n'en voyons aucun résultat actuellement. Lors de notre prochaine séance du conseil d'administration, nous devons procéder à une révision de la production et des parts de production en vigueur. Certains projets qui ont reçu des parts de production pourraient se voir annuler leurs PPI par l'agence et des producteurs établis pourraient voir leurs PPA réduites, faute d'avoir atteint le niveau de production minimal requis.

Côté abattoir maintenant. Vous savez tous que l'abattoir Canards du Lac-Brome a cessé d'abattre du lapin à forfait. Depuis, nous avons rencontré d'autres sites d'abattage afin d'en intéresser à notre production. Un site est actuellement à analyser la situation et pourrait répondre positivement à notre invitation.

Dans le dossier des médicaments, nous avons maintenu nos échanges avec Santé Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin de trouver une solution permanente à notre problématique. Récemment, la division « Pest Management Center » a lancé un appel de projets pour documenter les effets de sept médicaments que nous utilisons couramment. L'Université Laval s'est montrée intéressée à réaliser cette recherche et nous entendons y collaborer dans la mesure de nos possibilités.

Enfin, nous avons profité de nos dernières séances pour réaliser un partage du travail colossal à réaliser au sein de notre production. Dans cette optique, nous avons collaboré à développer un projet de coaching en production cunicole pour lequel nous sommes actuellement en demande de financement. Ce projet nous permettrait de fournir aux futurs producteurs ainsi qu'aux producteurs établis de la formation pratique, des sessions sur mesure relativement à leur cas très précis. C'est une initiative que nous considérons porteuse de succès.

Le travail d'équipe de votre conseil d'administration permet l'avancée et la réalisation de plusieurs dossiers des plus urgents. Votre appui nous sera toujours des plus utiles pour faire reconnaître notre secteur de production comme un secteur d'avenir et de diversification agroalimentaire.

*Julien Pagé*

## LA RENCONTRE DES ADMINISTRATEURS DU 3 FÉVRIER 2014

Au cours de la séance de février, les administrateurs ont convenu de la répartition des revenus dans un projet de budget d'opération pour l'année financière. Il en est ressorti que, pour respecter l'engagement des producteurs lors de l'assemblée extraordinaire de 2012, il faut que les acheteurs et les producteurs soient plus disciplinés afin de permettre de limiter le recours au personnel. De plus, une implication plus importante des membres du conseil d'administration serait requise. Toutefois, la situation financière est partie dans la bonne direction. Si nous pouvons augmenter la production de manière significative, toutes les inquiétudes seront éliminées.

Les membres du conseil d'administration ont dû préciser une décision sur une demande de vide sanitaire. De plus, ils ont réfléchi sur la façon la plus productive de revoir les PPA et d'obtenir une production soutenue.

Le président a fait le point sur le travail des groupes de producteurs qui ne bénéficient pas de l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Toutes les associations de producteurs sans ASRA ont convenu de positions communes et de demandes précises à adresser au MAPAQ dans le cadre de la révision de l'ensemble des programmes de soutien agricole. L'UPA participe aux travaux de ce comité et entend y discuter les revendications des « sans ASRA ». Toutefois, le déclenchement des élections a ralenti les travaux de ce comité.

Les administrateurs ont évalué différentes offres de promotion qui ont été portées à l'attention du Syndicat. Considérant les budgets limités, ils ont réfléchi à toute la stratégie marketing à retenir selon les opportunités de financement possible.

Enfin, ils ont échangé sur une foule de sujets variés et revu le plan d'action adopté lors de l'AGA, établi un ordre de priorités et un calendrier de réalisation de ces activités.

## L'ABATTAGE SOUS INSPECTION FÉDÉRALE

Le Syndicat vit actuellement une problématique d'abattage de lapins sous inspection fédérale au Québec. Considérant l'absence de disponibilité de sites, le Syndicat est à faire de la prospection auprès d'établissements existants pour les inciter à réaliser l'abattage de lapins sous inspection fédérale au Québec.

Certes, nous recherchons une solution à long terme, c'est-à-dire un site où nous pourrions planifier la livraison de tous les lapins destinés à une inspection fédérale et, pourquoi pas, une première transformation qui répondrait aux opportunités de marchés de nos clients.

M. Pagé a pris contact avec différents établissements dans le but d'établir un partenariat d'affaires à long terme. Les représentants du MAPAQ appuient le Syndicat dans cette quête de partenaires. L'abattage sous inspection fédérale est une problématique dans plusieurs secteurs et reste un incontournable pour un accès au marché canadien. Les principaux acteurs de notre filière doivent rapidement trouver une solution pour assurer la croissance du secteur.

## LES APPROVISIONNEMENTS DES ACHETEURS POUR L'HIVER ET LES RÉDUCTIONS ESTIVALES

Depuis l'épisode de l'utilisation des médicaments déclenchée par une vétérinaire de Santé Canada à l'automne 2012, les producteurs éprouvent des difficultés variées à maintenir un bon statut de leurs troupeaux et assurer la pleine production de leurs PPA.

Nous le constatons par les offres que nous recevons chaque semaine et par la pression incessante que nous mettent les acheteurs qui achètent des lapins en Ontario ou ont recours à l'importation. Il faut bien comprendre que les producteurs ontariens ont, eux aussi, la même problématique que nous avons en termes de médicaments.



Ainsi, nous ne parvenons pas à répondre à la demande des acheteurs et cela, depuis le début de l'année 2013. Qui plus est, avec les problématiques vécues en Ontario, la pression a augmentée sur la production au Québec.

Ainsi, dans le but de corriger la situation et d'obtenir le nombre de lapins suffisant pour répondre adéquatement à la demande en produits frais de qualité, le Syndicat a émis des parts de production intérimaires à plus d'une quinzaine de candidats producteurs. Nous espérons que ces futurs cuniculteurs seront présent au cours des prochains mois. Rappelons que les producteurs ont 12 mois pour atteindre leur production et seront évalués sur la production du 13<sup>e</sup> mois sans préavis du SPLQ. Il est donc important de bien suivre son projet.

## LA RÉVISION DES PPA

C'est à la prochaine séance du conseil que vos administrateurs procéderont à la revue des parts de production autorisées en vigueur. Ils évalueront également l'état d'avancement des différents projets de production qu'ils ont acceptés depuis une douzaine de mois.

Ainsi, les producteurs qui n'ont pas atteint au moins 85 % de leurs PPA se verront confirmer une part de production diminuée. Cette façon de faire permet le recrutement de personnes qui seraient motivées à produire du lapin et ainsi permettre de répondre aux engagements pris envers les acheteurs. Les producteurs québécois ont actuellement une bonne opportunité de faire croître leur production, puisque la demande est croissante et l'offre des producteurs voisins a diminuée légèrement.

De plus, avec le récent accord sur le commerce global conclu avec l'Europe cet hiver par le gouvernement canadien, il ne faudrait pas laisser la porte ouverte aux cousins français de prendre la place disponible. À nous tous de réagir.

Nous en profitons pour vous rappeler les règles qui gouvernent une révision des parts de production en vigueur : avoir produit au moins 85 % de sa part de production autorisée, le Syndicat prend en considération les demandes de réduction de production estivale et les

demandes de vides sanitaires, les problématiques liées à la maladie ne peuvent être considérées comme un argument justifiant une production réduite.

## SUIVI DU GRIEF « FERME AVICOLE D'OKA »

L'acheteur Ferme avicole d'Oka a déposé un grief devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) contre le Syndicat à l'effet qu'il ne recevrait pas sa juste part de lapins par rapport aux autres acheteurs québécois. Cette initiative de l'acheteur entraînera assurément un coût financier important pour le Syndicat, en plus de drainer des énergies qui auraient pu être utilisées à développer le secteur et à corriger des situations plus critiques.

Quoiqu'il en soit, le Syndicat entend démontrer qu'il a accordé un traitement équitable à Oka, et ce, même dans un contexte de production extrêmement difficile. Il ne restera qu'à la RMAAQ de bien comprendre comment le jumelage se fait, les contraintes avec lesquelles le Syndicat doit travailler et espérer, enfin, une réelle collaboration de l'acheteur.

## LES SUITES DE LA RENCONTRE AVEC LE MAPAQ

Dans notre Messenger du début d'année, nous vous faisons part des résultats de notre rencontre avec les officiers du MAPAQ tenue en décembre 2013.

La rencontre avait permis de faire le point sur l'avancement des différents dossiers du secteur et des besoins de formation pour nos producteurs ainsi que de l'appui financier pour permettre le démarrage de nouveaux producteurs.

Depuis, la situation de l'abattage sous inspection fédérale est venue chambouler l'ordre des priorités pour le Syndicat. Cependant, des actions ont été posées par notre partenaire du MAPAQ avec la Financière et devrait permettre à votre syndicat d'échanger avec la FADQ sur la mise en place de mesures facilitantes pour l'établissement d'entreprises cunicoles.



De plus, différentes interventions favorisant le bien-être animal devraient également être mises de l'avant.

## COACHER LA RELÈVE ET APPUYER LES PRODUCTEURS EN PLACE

Votre Syndicat est à développer, avec AGRICARRIÈRES et le MAPAQ, un programme de formation spécialisée pour les candidats producteurs et les producteurs établis. Ce projet vise une formation théorique et un coaching en entreprise. Ces mesures de formation devraient permettre d'assurer le succès de toutes interventions visant à augmenter l'offre du Lapin du Québec.

La formation devrait permettre aux aspirants de mieux cerner les différents problèmes susceptibles de survenir, développer le jugement pour prendre la meilleure décision, connaître les meilleures actions à poser au clapier et comprendre la physiologie du lapin afin d'en atténuer les éléments négatifs sur son milieu de vie (bruit, qualité de l'air, propreté, soins, etc.) et ainsi assurer son bien-être.

Vous serez contacté au cours des prochains mois sur l'offre de formation à venir.

## LA PROMOTION

Les récentes actions de promotion du Lapin du Québec auront permis une visibilité au secteur et mieux faire connaître notre produit.

En effet, grâce au support financier du programme PAFRAPD du MAPAQ, le Syndicat aura permis la publication de trucs et conseils ainsi qu'une recette dans la dernière revue *Ricardo cuisine*. De plus, au cours des derniers mois, différentes publications ont fait état du lapin, notons le TV Hebdo du 1<sup>er</sup> février dernier, le journal 24 heures, la revue *Coup de pouce* de février, *Signé M* et quelques autres.

De plus, le président a participé à quelques émissions radiophoniques pour démystifier la consommation du Lapin du Québec et réalisé diverses représentations. Enfin, d'autres actions sont prévues pour promouvoir la

consommation de lapin même pendant les mois d'été.

## PORTES OUVERTES SUR L'AGRICULTURE

Nous sommes toujours à la recherche d'entreprises qui souhaiteraient recevoir des visiteurs lors de la journée des *Portes ouvertes sur l'agriculture* qui aura lieu le 7 septembre prochain ainsi que des bénévoles pour animer le kiosque du lapin au parc Jean-Drapeau.

N'hésitez pas à vous impliquer afin de faire connaître notre production, nos produits et votre entreprise. Si vous êtes intéressés, contactez-nous! Il nous fera plaisir d'organiser le kiosque et de vous fournir du matériel promotionnel.

## SALUBRITÉ ALIMENTAIRE À LA FERME

Le MAPAQ a un nouveau programme qui s'adresse aux producteurs qui veulent implanter ou améliorer leurs systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux.

Le programme subventionne à 70 % l'achat par le producteur d'équipements tels que :

- Laveuse à pression à eau chaude
- Congélateur pour les animaux morts
- Alarmes pour les systèmes qui peuvent affecter la santé et le bien-être des animaux
- Armoire hermétique pour les médicaments
- Etc.

Le montant maximal peut atteindre jusqu'à 5 000 \$ d'ici le début 2018. Vous pouvez faire plusieurs demandes; le montant minimal est 250 \$. Les taxes ne sont pas couvertes, car elles sont déjà déclarables aux ministères du revenu fédéral et provincial. Vous devez soumettre votre demande et obtenir l'autorisation **avant** d'effectuer tout achat. Les délais pour une autorisation sont d'environ une semaine pour la majorité des demandes selon les responsables du programme. Pour bénéficier du programme, rendez-vous sur le site du MAPAQ :

[www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/Programmes](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/Programmes)

cliquez : Productions animale et végétale – Salubrité – Salubrité, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux – Guide du demandeur – Axe 2.



Toutes les informations sur le programme sont là ainsi que le formulaire.

## COMITÉ CUNICULTURE DU CRAAQ

Le Comité cuniculture du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) travaille actuellement à réviser les références économiques utilisées pour la production de lapin. Plusieurs changements ont

eu lieu depuis 2007 dans notre profession et ces références ne sont plus à jour. Une fois actualisées, elles pourront servir aux intéressés voulant bâtir un plan d'affaires en cuniculture et ainsi démontrer aux créanciers et partenaires qu'il est possible de tirer profit de cet élevage. Ces références pourront aussi servir au Syndicat lors de ses rencontres avec la Financière et le MAPAQ.



## PETITES ANNONCES

Le clapier Lapin Tendre offre aux producteurs intéressés des lapins reproducteurs de même génétique que celle jadis disponible à la Ferme du Chapeau Magique.

Pour informations et prix : 418 603-6589

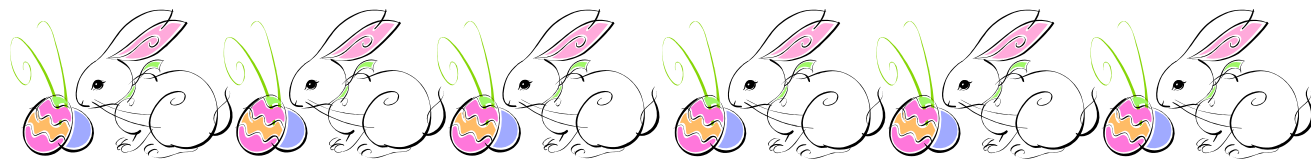
## PROCHAINE PARUTION DU MESSAGER CUNICOLE : LE 27 JUIN 2014

Si vous souhaitez voir des sujets traités dans ce Messenger, nous vous invitons à nous les communiquer.

De plus, si vous désirez vendre ou acheter des produits ou du matériel destiné à la production, nous réservons un espace pour faire connaître votre offre à vos collègues. Vous n'avez qu'à nous faire parvenir votre matériel au moins deux semaines à l'avance.

De même, si vous savez qu'il y a des événements touristiques où il pourrait s'y déguster du lapin, il nous ferait plaisir de les annoncer sur notre site Internet ainsi que dans le *Messenger cunicole*.

Enfin, nous envisageons réserver un espace pour y publier les bons coups dans notre secteur. Si nous informons nos partenaires de nos réussites, peut-être seront-ils ouverts à mieux nous appuyer et nous aider à faire une promotion efficace et étendue.



# JOYEUSES PÂQUES!

